

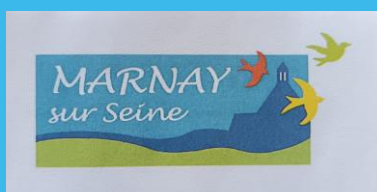
N°020 | JUILLET 2026



CAHIER D'ACTEUR

DEUX PROJETS NUCLEAIRES
DANS L'AUBE ET EN INDRE-ET-LOIRE

02.04.2026
30.07.2026



Charmant village des bords de Seine de 236 habitants, Marnay-sur-Seine est reconnu pour son patrimoine naturel et culturel. Son cadre bucolique et authentique, sa vocation tout à la fois rurale et artistique ainsi que sa quiétude sont particulièrement appréciées par tous ceux qui y séjournent.

Le point de vue de MARNAY-SUR-SEINE

EN BREF.

Marnay-sur-Seine, sa situation en bord de fleuve au cœur de la Réserve Naturelle Nationale Seine Champenoise, ses prairies, ses champs, ses petites maisons, son église classée, son jardin botanique, son fournil, ses résidences internationales d'artistes, son café-théâtre, son tissu associatif exceptionnel : Un modèle économique et un cadre de vie en totale opposition avec le projet Newcleo !

Contact : Mairie de Marnay-sur-Seine

Adresse : 4, Place de la Mairie
10400 Marnay-sur-Seine
T +33 3 25 39 89 06



Débat public Deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
debat-newcleo@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire



LETTRE OUVERTE D'UNE MAIRE INQUIETE AUX HABITANTS ET AUX ELUS DE L'AUBE

Notre territoire doit-il servir de laboratoire à un projet nucléaire encore immature ?

Venant d'être élue maire de Marnay-sur-Seine, je tiens à alerter la population sur le projet de construction d'une usine de combustible nucléaire sur notre commune et celle de Pont-sur-Seine, qui risque de transformer durablement la vie du Nogentais. En effet, la fabrication de combustible mox, qui implique la manipulation de matières radioactives sensibles (uranium et plutonium) n'est pas une activité anodine. C'est une nouvelle installation nucléaire, qui pose des questions légitimes sur les rejets industriels, les transports de substances dangereuses, la gestion des déchets radioactifs et l'exposition cumulative aux risques dans un territoire déjà fortement impacté. Ce combustible ne serait pas destiné aux centrales nucléaires classiques mais à un prototype de petit réacteur modulaire qui n'existe pas encore. Et cette usine de mox ne serait pas majoritairement détenue par l'Etat, mais par des capitaux privés indépendants, ce qui à ma connaissance n'existe ni en France ni dans le reste du monde jusqu'à présent.

A la veille du débat public dont la réunion d'ouverture se tiendra le 9 avril prochain à Nogent-sur-Seine, ce projet porté par la société Newcleo soulève pour beaucoup d'habitants comme pour moi de nombreuses interrogations. Pour commencer, faut-il vraiment condamner à l'artificialisation un terrain de près de 45 hectares aujourd'hui encore végétalisé ?

Jusqu'en 2006 ce terrain était une bonne terre à céréales, sacrifiée pour un projet industriel qui n'a pas vu le jour faute de rentabilité. Depuis, la nature tente d'y reprendre ses droits. Pourquoi ne pas la respecter ? Pourquoi s'acharner à vouloir bétonner et polluer un site qui nous offre un des seuls panoramas admirables sur la précieuse zone humide de la Réserve Naturelle Nationale Seine Champenoise le long de l'axe-vitrine de la RD619 ? Un site sensible en bordure de Seine, en zone limitrophe de la Réserve ? Un site à grande proximité des habitations ? Un site jouxtant un château et son parc abritant des arbres remarquables ? Un site longeant la vélovoie à vocation touristique en cours de travaux le long du canal de Conflans à Bernières, bel ouvrage du 19e siècle ?

A l'heure où la protection des sols est devenue un enjeu majeur environnemental proclamé par la directive européenne sur la Surveillance des sols, par le SRADDET au niveau régional et par le SCOT au niveau départemental, pourquoi se démener pour faire tout le contraire ?



L'environnement ne doit pas être une variable d'ajustement d'un projet industriel. Certains équilibres naturels, une fois rompus, ne se rétablissent jamais. L'irréversibilité environnementale devrait nous imposer plus de prudence que n'importe quelle promesse industrielle.

Pourquoi se ruer sur un projet porté par une start-up dont le modèle économique reste, à ce stade, peu lisible et dont la solidité financière mériterait d'être clarifiée ?

Un projet porté par une société dont l'actionariat interroge (le capital serait dilué entre 770 actionnaires d'après le dossier du maître d'ouvrage produit au débat public) ?

Un projet non encore validé par la Sûreté Nucléaire, qui comporte des incertitudes technologiques, financières et industrielles qu'il serait irresponsable d'ignorer ?

Quelqu'un sait-il seulement si cette usine pourrait être un jour rentable ?

Qui a vu la liste des 1500 emplois brandis en étendard d'un côté, tandis que de l'autre on se targue de tout automatiser dans cette usine du futur ?

Avant de promettre des emplois et de bétonner des hectares, ne faudrait-il pas d'abord être capable de démontrer la solidité et la pérennité du projet ?

Peut-on raisonnablement construire une usine destinée à produire un combustible pour des réacteurs dont l'existence est hypothétique ?

Que se passera-t-il si ce projet ne tenait pas ses promesses ? Qui assumera les coûts énormes estimés à plus d'un milliard d'euros liés à l'arrêt et au démantèlement de cette usine ? Les actionnaires ? Les communes de Marnay et Pont-sur-Seine ? Les contribuables ?

Rappelons que le budget 2025 de l'Aube se montait à 482 millions d'euros, c'est à dire pas même la moitié du coût de déconstruction de ladite usine. Incroyable !

Notre territoire ne doit pas devenir un terrain d'expérimentation industrielle sans aucune garantie pour la population et les générations futures.

Enfin comment est-il possible d'accueillir à bras ouverts un nouvel acteur privé potentiellement

concurrent d'EDF, à laquelle le Nogentais est acquis depuis plus de quarante ans et qui a fait de Nogent-sur-Seine une ville prospère ?

Une activité qui pourrait remettre en question l'équilibre de la filière nucléaire française, historiquement structurée autour d'acteurs publics majeurs ?

Une société qui marcherait sur les plates-bandes de la seule usine de mox existant aujourd'hui en France, l'usine Melox d'Orano, dont le capital est détenu à plus de 90 % par l'Etat ?

N'est-ce pas un signal qui pourrait s'avérer contre-productif quand on se porte candidat pour accueillir les futurs EPR2 à Nogent-sur-Seine ?

Dans un secteur aussi stratégique que le cycle du combustible nucléaire, la France a fait le choix sûr d'une filière intégrée et coordonnée.

La souveraineté énergétique ne se fragmente pas.

Multiplier les filières, c'est risquer d'affaiblir celle qui fait aujourd'hui notre force.

Soutenir la filière nucléaire ne signifie pas devoir accepter sans réserve chaque projet qui s'en réclame.

Je m'interroge aussi sur l'accès au stock français de plutonium dont pourrait disposer une entreprise privée et sa compatibilité avec la réglementation nationale et internationale, surtout dans le contexte géopolitique actuel.

Que les élus du département se battent pour les EPR, je le conçois bien, mais qu'ils soutiennent ce projet privé dont nous n'avons aucune certitude sur l'avenir, je ne le comprends pas. Cela risque de se traduire par des coûts échoués durables pour les collectivités territoriales.

Face à cette situation, il me semble que le scepticisme et la prudence doivent rester de mise.

CONCLUSION

Et si, cette fois, le doute était un devoir ?

Quand les risques sont certains mais que les bénéfices restent hypothétiques, un maire a le devoir de s'interroger. Nous sommes des élus en responsabilité, nous devons nous poser des questions avant qu'il ne soit trop tard. Faire jouer le principe de précaution, protéger la population, éviter les engagements financiers hasardeux, défendre la maîtrise publique de la production énergétique nucléaire, préserver l'environnement et la santé des habitants doivent rester des priorités absolues. Notre territoire mérite des choix raisonnés, pas des paris surréalistes.

C'est pourquoi je réaffirme ma totale opposition au projet Newcleo.

Enfin, je fais le vœu de trouver ensemble une alternative plus utile et plus acceptable pour notre territoire qui mérite mieux que ce projet incohérent.

De tout cœur,
Sarah Tenot
Maire de Marnay-sur-Seine

